

# Le *Hexenturm*, tour d'angle des fortifications de Benfeld (XIV<sup>e</sup> siècle)

Jean-Philippe MEYER et Etienne HAMM

Les vestiges de la tour qui s'élevait à l'angle de la première enceinte fortifiée de Benfeld, au n° 7, rue du Petit Rempart, face au supermarché COOP, semblent peu connus des Benfeldois. Longtemps renfermés dans une propriété particulière, l'ancienne menuiserie Schloegel (1) (fig. 1), ils ne sont guère apparents depuis la rue. Leur publication ne semblait donc pas inutile. En 1989, les ateliers de la menuiserie furent démolis, pour permettre la construction ultérieure d'un immeuble d'habitation. Après le déblaiement du terrain, une active équipe de bénévoles entreprit aussitôt des fouilles archéologiques (2). Elles ont apporté de nombreux renseignements nouveaux sur la tour et ses environs.

## 1. DONNEES HISTORIQUES

E. Dischert avait fait allusion aux vestiges de cette tour, et reproduit divers textes qui la concernent. Dès 1544, l'un d'eux mentionne le "Gefängniss imb thurn"; couramment, les comptes des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles indiquent que les délinquants étaient enfermés "im thurn" (3). On sait aussi qu'en 1609, une couleuvrine (*Doppelhaken*) surmontait la tour de la prison (4).

Les plans des fortifications dressés dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle font figurer, à l'angle sud de l'enceinte intérieure, une tour carrée, disposée en biais. On la discerne sur une vue de Benfeld publiée en 1633 (5). Elle se retrouve sur la gravure de J.M. Weiss, insérée dans l'*Alsace illustrée* de Schoepflin (1761). Ce document montre une bâisse trapue, sans toiture, selon toute apparence plus ou moins à l'abandon (6) (fig. 2). Ce point est confirmé par un rapport sur les fortifications du district de Sélestat, non daté (vers 1776-1779): "Il y a à l'angle sud-ouest de la ville une tour fort élevée qui étoit à quatre étages et qui maintenant est absolument vide" (7). Un autre rapport, de 1779, décrit la même construction comme suit: "une tour carrée forte élevée et vide" (8).

Mais les jours de la vieille bâisse étaient désormais comptés. Le 8 prairial an VIII (28 mai 1800), le préfet du département du Bas-Rhin autorisa "le maire provisoire de ladite commune de Benfeld à vendre au plus offrant et dernier enchérisseur la tour

y située, appelée Hexenthurm et saillant sur le rempart, à charge par l'enchérisseur d'en faire faire la démolition et de laisser subsister les murs à la hauteur de ceux qui y sont attenants" (9). Les contours de la tour d'angle en biais, telle qu'elle est représentée sur les plans des fortifications, se retrouvent sur les plans récents (fig. 3). Encore il y a une dizaine d'années, les Benfeldois employaient le terme de *Haxeturm* pour désigner la maison qui surmonte les vestiges de l'ancienne tour d'enceinte (10). Cette désignation traditionnelle confirme que nous sommes bien en présence de la tour qui aux XVI<sup>e</sup>/XVII<sup>e</sup> siècles servait de prison.

## 2. LES VESTIGES DU HEXENTURM

La maison au n° 7, rue du Petit Rempart semble exactement superposée à l'ancienne tour. Mesurant huit mètres de côté, elle comprend deux étages sur cave, et une toiture en pavillon, à quatre versants (fig. 4). Les étages sont construits en colombage. D'après la mouluration des encadrements de fenêtres, en bois, la maison pourrait avoir été bâtie au XIX<sup>e</sup> siècle, peu après l'arasement du haut de la tour.

### La salle basse de la tour

Mais c'est la cave qui retient surtout l'attention. Il s'agit d'une salle carrée, au sol dénivelé de



Maison surmontant les vestiges du Hexenturm, état de 1987.

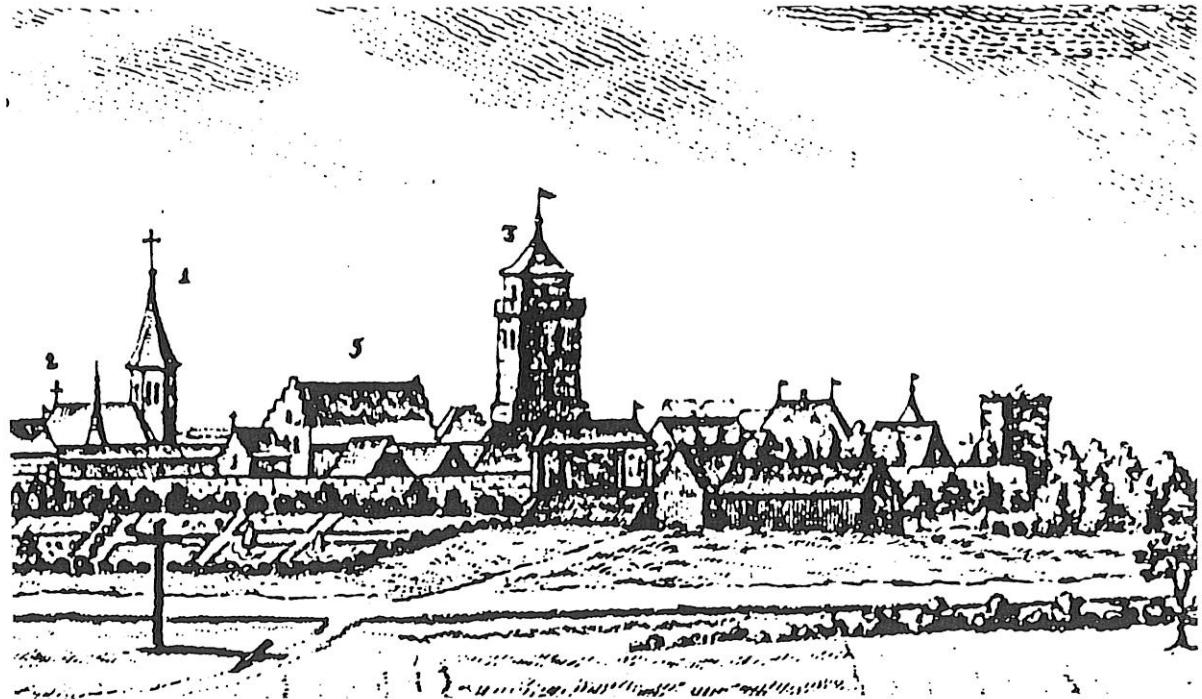


Fig. 2 - *Benfelda nova*, gravure de J.M. Weiss, dans J.D. Schoepflin, *Alsatia illustrata*, t. II (1761). A droite le Hexenturm, déjà dépourvu de toiture.

2,40 m par rapport à l'actuel sol extérieur. Elle est couverte d'une voûte en berceau plein-cintre, légèrement surbaissé. La moitié inférieure du mur dans lequel s'ouvre l'entrée, les trois autres parois ainsi que la voûte sont maçonées en briques d'environ 29 à 30 cm x 14,5 cm x 6,5 à 7 cm. Des joints très épais (2 à 3,5 cm) séparent les assises. La puissance des parois, environ 1,90 m, suffit à convaincre que nous sommes en présence de la tour d'enceinte (fig. 5-6).

Deux ouvertures d'origine subsistent. En effet, les deux faces latérales, au nord et au sud, comportent chacune une embrasure de tir, aux montants biais, et couverte d'une voussure en arc très surbaissé, en brique (fig. 7-8). Chaque embrasure possédait un *appui* (partie inférieure, horizontale); celui au nord, surélevé de 40 cm par rapport au sol actuel, est le mieux conservé. La voussure règne à près de 1,00 m ou 1,20 m de l'appui, si bien que le tireur ne pouvait se tenir debout sous l'arcade. Le fond des embrasures n'est plus apparent. Celle au nord est obturée au moyen d'un mur en brique tardif; la seconde, au sud, se trouve bouchée grâce à un conglomérat de matériaux divers, pieraille et briques (11). Un coup d'œil sur le plan fait voir que les deux postes de tir permettaient aux armes des défenseurs de battre l'espace des fossés, et notamment le pied des remparts, rendant ainsi leur approche par l'ennemi plus difficile. Le Hexenturm servait donc de *flanquement* à l'enceinte.

Chaque embrasure s'enfonce dans le mur occidental de la tour, sur une profondeur d'environ 70 cm, de manière à obtenir pour le tireur le plus de liberté de mouvement possible. Ce renforcement appartient à l'état primitif, comme le prouve

l'aspect de la voussure. Mais on semble avoir prolongé vers le haut cette niche, en creusant dans les assises horizontales en brique. De même, la face latérale de chaque embrasure, vers l'ouest, présente un tracé légèrement concave. Elle a visiblement été recreusée après sa construction, sans doute pour rendre plus aisé le tir jusqu'au bas du mur d'enceinte. Primitivement, la face ouest, vers la campagne, restait aveugle, de manière à ne pas affaiblir cette paroi, la plus exposée aux tirs ennemis. Le soupirail qui s'y ouvre fut creusé après coup, et ne date que du siècle dernier.

#### Porte et soupirail vers la ville

A la face orientale, donnant sur la ville, s'ouvrent une porte et un soupirail. L'entrée possède vers l'extérieur des montants et un linteau en grès, sans ornementation. Le soupirail est de forme très particulière, très large et en arc surbaissé.

Depuis l'intérieur, on voit que les embrasures de la porte et du soupirail ont été exécutées toutes deux au même moment, en briques différentes de celles utilisées ailleurs. Elles mesurent environ 27 à 28 cm de longueur, 15 à 16 cm de largeur et 6 à 7 cm d'épaisseur. Les joints sont ici minces (1,5 cm environ). Le raccord entre le bas du mur (maçonnerie d'origine, à joints épais) et le montant sud de l'entrée, d'exécution postérieure, est bien apparent. Quant au soupirail, sa partie inférieure fut creusée dans la maçonnerie à joints épais, au moyen d'un *poinçon* (ciseau pointu). On distingue aisément aux faces latérales les sillons verticaux laissés par l'outil. Le haut du soupirail est monté à joints minces, comme l'entrée. Ces deux ouvertures se raccordent mal avec la voûte, qui déborde



Fig 3 - Détail du plan cadastral de Benfeld. 1916. révisé en 1980. avec indication des vestiges mis à jour durant les fouilles de 1989-90:

H: Hexenturm  
S: ancienne menuiserie Schloegel

S1: sondage dans l'angle entre tour et rempart  
S2: sondage contre le rempart. à 9 m au sud de la tour  
S3: sondage le long du rempart. à 53 m de la tour  
Ch: chemin pavé (en tireté) conduisant au puits  
P: puits

C: Châtelet (ancienne propriété Rohmer)

E: maison en équerre. XVIII<sup>e</sup> siècle

F: vestige du fossé

J: ancien jardin Rohmer

M: maison médiévale. XV<sup>e</sup> siècle (actuelle Caisse d'Epargne)

R: rempart et vestiges du Gesellenturm.

sur les arcs. La profonde voussure du soupirail est construite de manière singulière: les briques, disposées en rangées biaises, symétriquement par rapport à l'axe de la baie, dessinent un motif en arêtes de poisson (fig. 9). On ne trouve pas cette technique aux embrasures de tir.

L'exécution soignée de la porte et du soupirail suggère qu'ils remontent à une époque où la tour était encore entretenue. Leurs encadrements extérieurs en pierre de taille révèlent un travail au ciseau denté, qui a produit de caractéristiques

stries parallèles. Cette technique, et l'absence de moulures (qu'on aurait trouvées durant la Renaissance), indiquerait une exécution durant la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, voire au siècle suivant.

#### Le parement extérieur à bossages

En mars 1989, un important sondage fut réalisé sur l'emplacement de l'ancien fossé, le long de la face sud de la tour. Ces travaux mirent à jour sur une longueur de deux mètres et demi, le parement

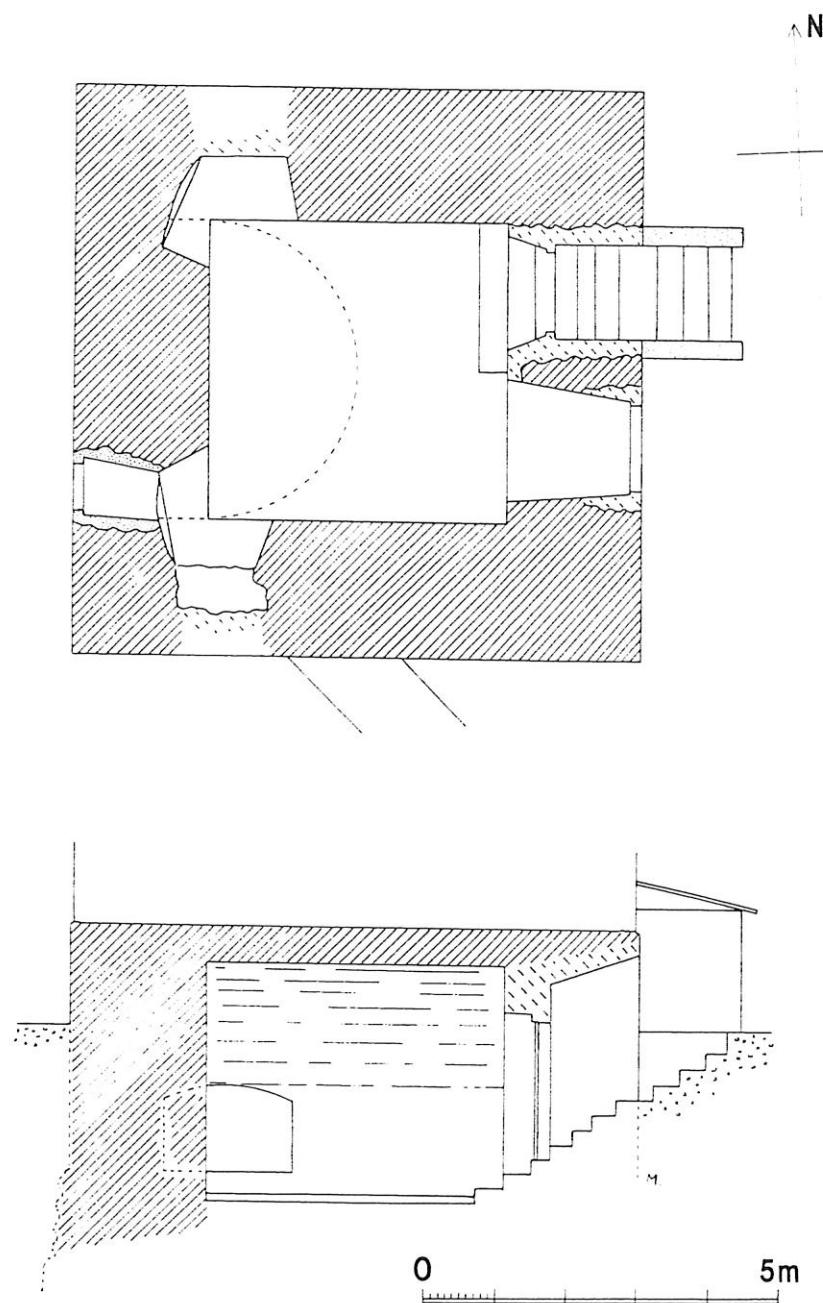


Fig. 5-6 - Niveau inférieur du Hexenturm: plan et coupe. - Hachuré: XIV<sup>e</sup> siècle; hachures discontinues: XVII<sup>e</sup> siècle (?); pointillé: XIX<sup>e</sup> siècle. Au sud de la tour, départ du rempart, dégagé lors des fouilles.

extérieur de la tour. A l'angle entre la tour et le mur d'enceinte de la ville, le sondage fut poussé jusqu'à une profondeur de près de 4 m. On constata que le parement comportait quatre parties, de bas en haut (fig. 10-11):

a) une semelle de fondation en saillie (hauteur: 25 cm), qui repose sur le gravier formant le subs-

trat, à - 3.90 m par rapport à l'actuel sol extérieur (12).

b) un soubassement en saillie, composé de grosses pierres, dégrossies sommairement; cette partie, haute de 48 cm, est surmontée d'un retrait.

c) un socle en moyen appareil soigné, composé de 4 assises en grès (hauteur totale: 1.15 m). Les blocs



Fig. 4 - Maison (XIX<sup>e</sup> siècle) surmontant le niveau inférieur du Hexenturm: face orientale avec descente vers la cave.

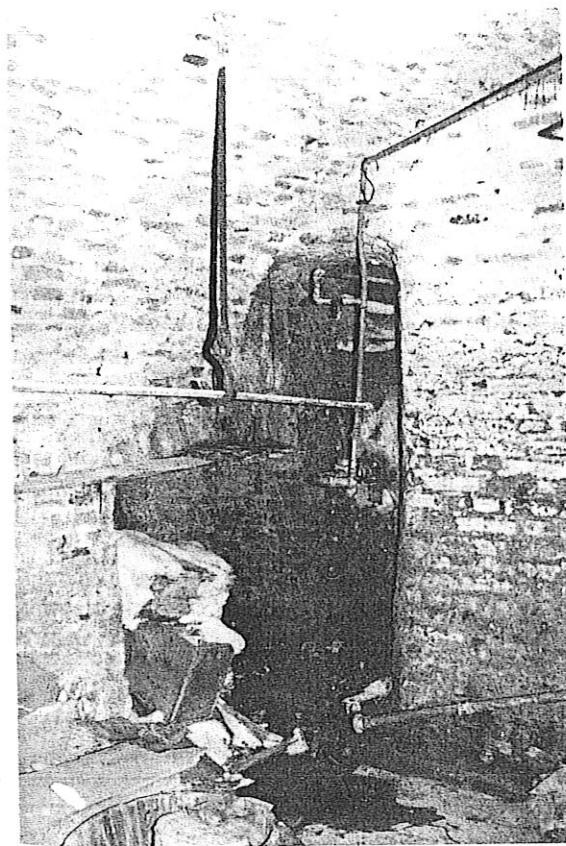


Fig. 7 - Poste de tir, à l'angle sud-ouest de la tour (XIV<sup>e</sup> siècle?).

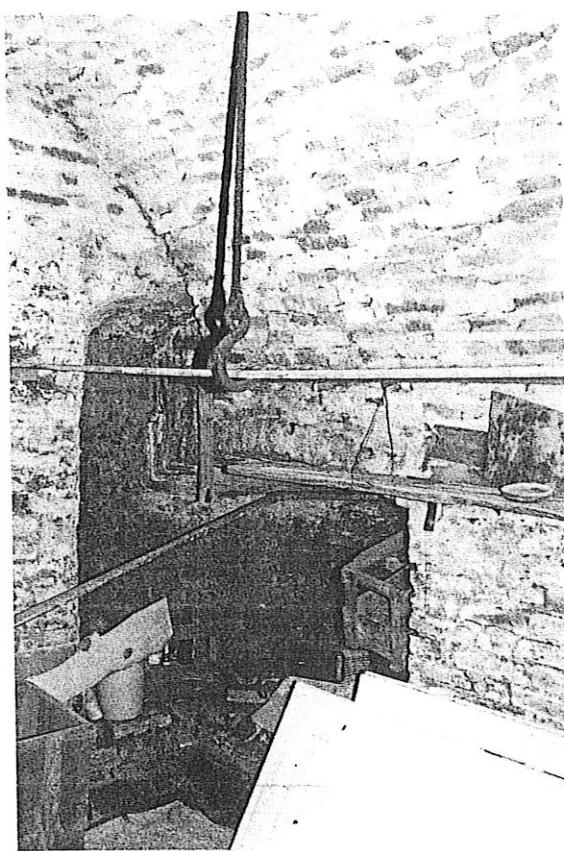


Fig. 8 - Embrasure de tir, angle nord-ouest de la tour (XIV<sup>e</sup> siècle?).

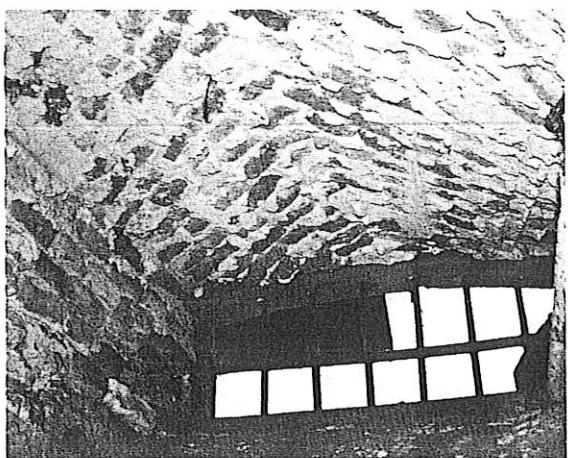


Fig. 9 - Le soupirail de la face orientale (XVII<sup>e</sup> siècle ?).

sont à bossages, avec *ciselures* (ou "lisérés") de 4 à 8 cm (fig. 12). Ce socle est surmonté d'un talus de faible inclinaison, qui assure un nouveau décrochement de la paroi. Ce socle n'est pas vertical, mais plus saillant à sa partie basse qu'au sommet, de façon à présenter un "fruit".

d) un parement vertical de la tour, en brique (2.00 m sous le sol actuel).

L'angle sud-est de la tour n'a pas été dégagé, mais le sondage avait fait apparaître immédiatement au-dessus du socle à bossages, l'extrémité d'une cinquième assise, elle aussi à bossage. Elle appartient certainement à un *chainage* en pierre de taille, renforçant l'angle. La paroi en brique, telle qu'elle fut dégagée sous le niveau actuel du sol extérieur, était crépie dans sa moitié inférieure. Cet enduit fut apparemment protégé des intempéries par le comblement du fossé au XVII<sup>e</sup> siècle. Plus haut, la brique ne comportait pas d'enduit. L'ouverture de tir de la face sud, située peu au-dessus du socle à bossage, est murée avec soin. Le crépi, apposé après fermeture de la fente de tir, empêcha les fouilleurs de distinguer ses contours.

A l'emplacement probable de l'ouverture est incrustée dans la paroi une grosse barre de fer verticale, large de 9 cm, dans l'axe d'un bloc en pierre de taille (linteau de la fente de tir ?). A droite se trouve scellée une seconde barre verticale, moins

#### HEXENTURM :

##### FACE SUD

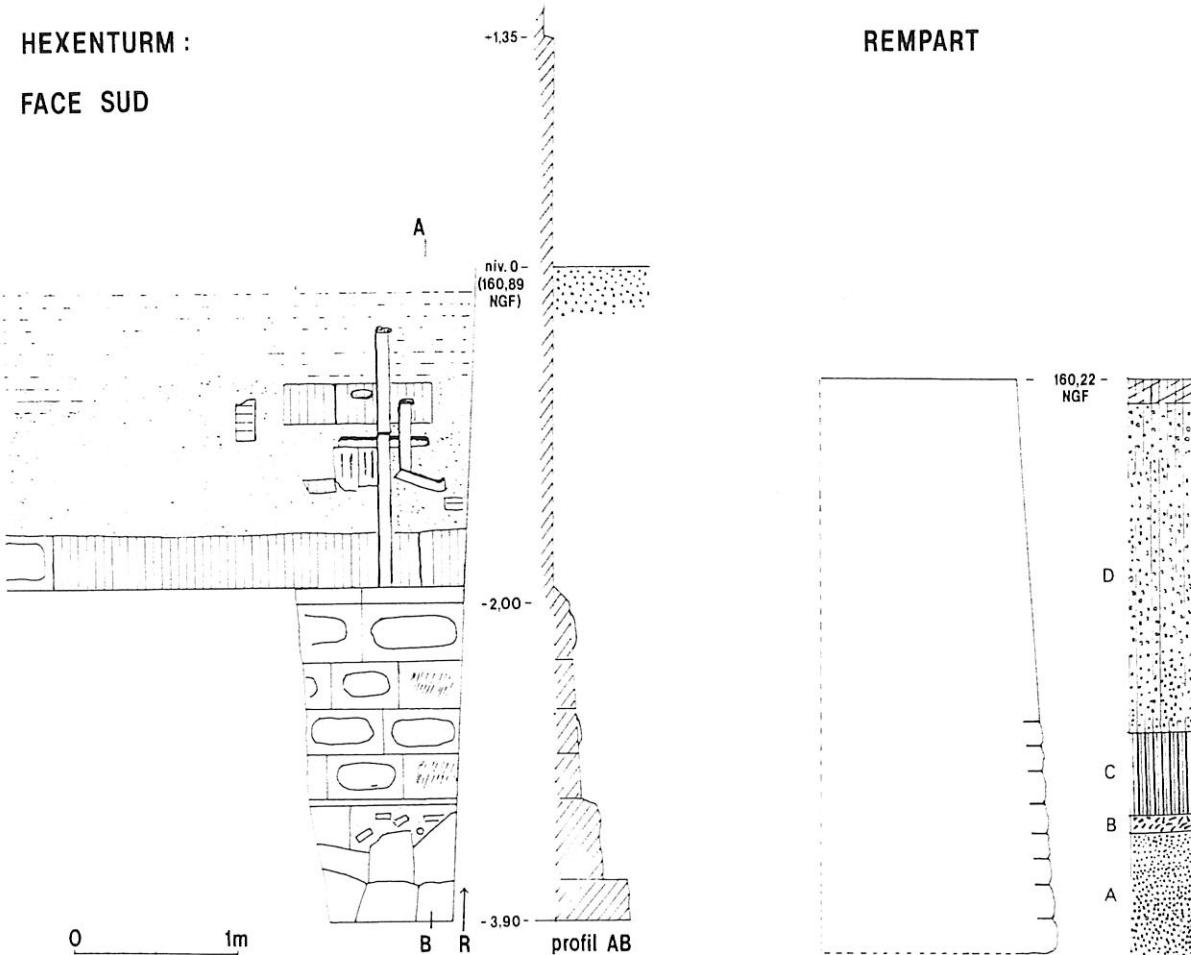


Fig. 10-11 - Hexenturm: parement extérieur de la face sud, au contact du rempart (R); élévation et profil. En regard, le profil du rempart à 9 m de la tour, et la stratigraphie de l'ancien fossé  
(A: tranchée de fondation;  
B: phase de construction, XIV<sup>e</sup> s.;  
C: phase de fonctionnement du fossé, XIV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s.;  
D: comblement, après 1650).

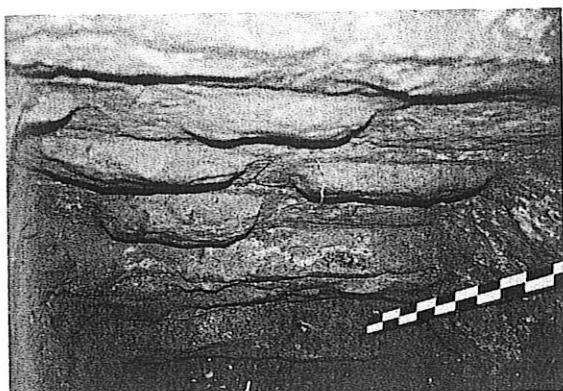


Fig. 12 - Hexenturm: socle à bossages de la face sud, mis à jour durant les fouilles de 1989 (XIV<sup>e</sup> siècle).

large (7 cm). Son extrémité inférieure est brisée, à l'endroit où elle croise une barre horizontale. Symétriquement par rapport à la grosse barre verticale, à gauche de celle-ci, se voit le trou de scellement supérieur d'une troisième barre verticale, de type mince, aujourd'hui disparue (fig. 13).

Comment interpréter ces ferrures, fort coûteuses, car le fer resta longtemps un matériau rare? On peut croire que ces barres juxtaposées et croisées formaient une grille devant l'ouverture, à une époque où celle-ci n'était plus utilisée pour le tir, mais uniquement pour l'observation du fossé, et l'aération de la salle basse (devenue prison?). Sans doute est-ce plus tard qu'on mura totalement la meurtrièrre.

### 3. ESSAI DE DATATION

Etablir la date d'un bâtiment aussi incomplet n'est guère aisés. On remarque néanmoins que les murs du Hexenturm sont construits en briques rouges comme le segment d'enceinte qui subsiste derrière le jardin du presbytère, et notamment la souche du *Gesellenturm* (13). Cette tour d'angle était quadrangulaire, large de 6.00 m et saillante de 0.80 m par rapport à la muraille. Les deux autres tours du rempart médiéval (*Flettermüsturm* et *Drauchenturm*) présentaient elles aussi un plan carré (14).

Si l'on considère la série des enceintes urbaines de l'Alsace (15), on constate que les tours y sont habituellement circulaires ou semi-circulaires. Il existe pourtant des exemples de murailles défendues par des tours carrées, déjà à Strasbourg (enceinte de 1202-1220) et Mulhouse (1222-1224). Parfois, des tours carrées sont intercalées dans une série de tours semi-circulaires (seconde enceinte d'Obernai, 1298). A Niedernai, la seule tour est carrée (1284).

Dans quelques rares cas apparaissent des tours carrées placées à l'angle, en biais, de la même manière que le Hexenturm et le *Gesellenturm* de Benfeld. Ainsi, à Mulhouse (vers 1222), au faubourg *Bannacker* de Wissembourg (avant 1265), et à la troisième enceinte de Haguenau (vers 1300).

La première enceinte de Westhoffen comporte au nord-ouest une forte tour en biais, vers 1332. D'autres spécimens de telles tours semblent avoir renforcé les murailles de Kaysersberg (seconde enceinte, 1371) et Strasbourg (extension de 1374-1390). Au total, ces exemples se répartissent sur une période qui englobe les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Diverses hautes tours des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles possèdent à leur partie inférieure une épaisseur de 1.50 à 2 m (château de Wangenbourg). Au château du Hohnack, les tours d'artillerie carrées, placées en biais (vers 1480), ont des murs de 2.40 à 3.30 m, donc nettement plus épais qu'à Benfeld (16).

La technique de construction qu'on trouve au Hexenturm: maçonnerie en brique avec socle en pierre de taille, fut adoptée pour les fortifications médiévales de Strasbourg. Le socle à "fruit", en pierres à bossage, apparaît à la courtine de la rue Zimmer (1406) (17).

Il est donc fort possible que notre tour d'angle appartienne à l'enceinte construite par l'évêque de Strasbourg Jean I<sup>er</sup> de Dürbheim (1306-1328), au moment de l'élévation de Benfeld au rang de ville, peu après 1307 (18). Cela ferait de ce vénérable vestige le bâtiment le plus ancien conservé à Benfeld.

### 4. VESTIGES DU REMPART PRES DE LA TOUR

La description des fortifications rédigée en 1779 précise que de part et d'autre de cette tour, le rem-

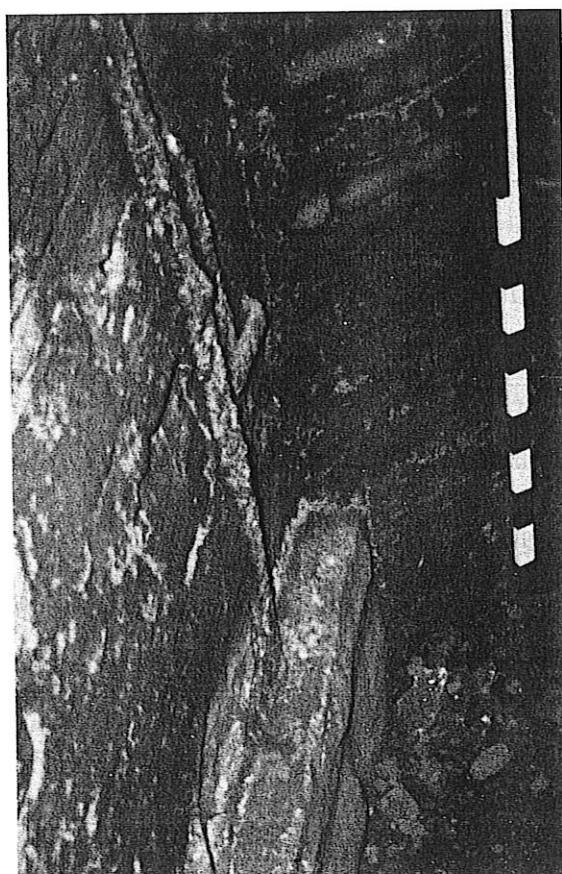


Fig. 13 - Ferrures devant l'ancienne ouverture de tir sud.



Fig. 14 - Le sondage de décembre 1989, à 9 m au sud du Hexenturm: le rempart du côté de l'ancien fossé. Paroi en brique crépie: au fond de l'excavation, la fondation en blocs de grès.

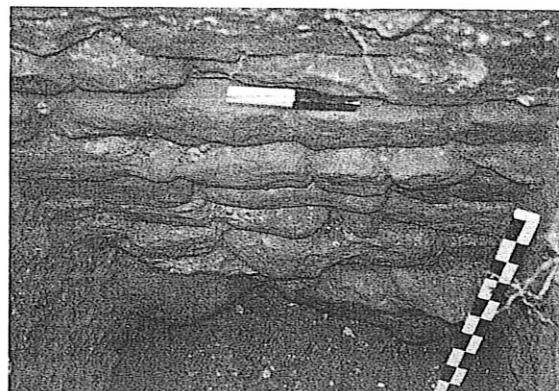


Fig. 15 - Fondation du rempart à 9 m au sud de la tour, vers le fossé: 6 assises de moellons (grès), et au bas du mur, deux assises saillantes de gros blocs.

part subsistait alors sur une hauteur de 15 à 17 pieds, soit environ 4.90 à 5.50 m (hauteur mesurée depuis le fossé). Le texte de 1801, reproduit plus haut, laisse croire que la muraille existait encore à cette date. Une partie du rempart a ressurgi de manière inopinée, lors des démolitions de l'hiver 1988-1989, et durant les fouilles qui suivirent. Lors du sondage au sud de la tour, la *courtine* (muraille) apparut à quelque 40 cm sous le sol du jardin. A ce niveau, le rempart était épais de 1,13 m. La liaison entre tour et courtine est très nette. A certains endroits, les briques de la seconde pénètrent dans la première: la continuité des joints est respectée. L'édition simultanée de la courtine et de la tour semble donc certaine.

Du côté du fossé, la paroi du rempart se compose de deux parties (fig. 11):

- a) la fondation, parementée en moellons de grès, de taille grossière, au total 8 assises (hauteur: 1.55 m). Les deux plus basses sont sensiblement plus épaisses que les autres. La fondation repose sur le gravier à - 3.60 m par rapport au sol actuel (19) (fig. 14-15);
- b) un parement en brique, de construction très soignée, et couvert d'un crépi.

Depuis les fondations jusqu'au faîte, l'extérieur présente une légère inclinaison. Pour une hauteur de 3.60 m, l'écart par rapport à la verticale atteint 20 cm.

Côté ville, le parement intérieur, maçonnerie en brique, est connu par un sondage réalisé à 6 m au sud-est du Hexenturm. Il fut poussé jusqu'à - 1.90 m sous le sol actuel. La partie supérieure de la paroi, jusqu'au niveau - 0.85 m, est d'une parfaite régularité. Plus bas, s'étendent trois assises légèrement en retrait, à joints très épais, sans mortier qui en déborde. Cette partie présente une allure irrégulière et peu soignée: elle n'était sans doute pas destinée à rester apparente. Plus bas encore furent dégagées sept assises: le mortier débordait des joints qui les séparent. Le maçon, après avoir étendu le mortier semi-liquide, posa aussitôt les briques de l'assise suivante, sans lisser

les joints, comme il l'aurait fait pour une maçonnerie destinée à rester apparente. On peut en déduire apparemment que le sol à l'intérieur du rempart se situait, lors de sa construction, à environ - 0.85 m sous le sol actuel (donc au niveau 160.04 NGF).

L'observation de la stratigraphie au contact du mur a fourni quelques indices sur la technique de construction. Du côté de la ville, les terrassiers ne creusèrent une tranchée de fondation que sur l'emplacement de la courtine, sans enlever de terre inutilement. Les ouvriers ne pouvaient visiblement descendre dans la tranchée le long du mur. Selon toute apparence, sa partie basse fut mise en place après déblaiement du fossé. Les maçons travaillaient sans doute depuis ce dernier. Cette observation est confirmée par le sondage effectué à 53 mètres de la tour.

Au sud-est du Hexenturm, sur une longueur de près de 55 m, jusqu'à la place Briand, le mur s'élève encore à 1.60 m au-dessus du sol du jardin Rohmer. Toutefois, seule la moitié extérieure de l'ancien mur médiéval fut conservée, pour servir de limite à la propriété Rohmer (fig. 16). Sur toute la hauteur du parement externe, on reconnaît la maçonnerie en briques, à joints très épais (3 à 4 cm), déjà rencontrée dans le Hexenturm (fig. 17). Une coupe dans le mur, à 10 m de la tour, montre que jusqu'au faîte, on trouve le même mortier de chaux, incluant un sable de rivière à galets. Ce mortier se rencontre à la courtine, déjà à 0.55 m de la tour. Le second parement du mur, vers l'intérieur de la propriété, a par contre disparu. En effet, sur toute la hauteur de la maçonnerie, on trouve des briques brisées, dissimulées sous une épaisse couche de crépi, nettement différent du mortier des joints. Le bûchage du parement intérieur s'arrête au niveau du sol actuel du jardin (fig. 16).

L'explication la plus vraisemblable est qu'au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, le propriétaire, au moment de démolir la muraille médiévale, conserva la moitié extérieure, pour ne pas avoir à construire un nouveau mur de clôture, mais qu'il fit abattre la

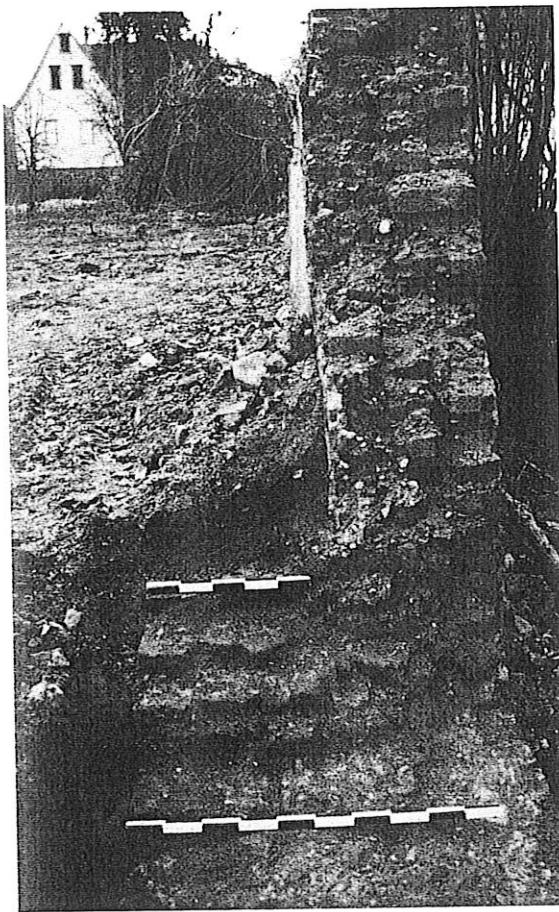


Fig. 16 - Le rempart à 10 m au sud de la tour: partie basse dégagée par la fouille, avec sa largeur primitive (1.20 m). Plus haut, la moitié extérieure du rempart est seule conservée, le restant ayant été bûché.

moitié vers la ville, pour en récupérer les matériaux, et agrandir d'autant la surface de son jardin.

Un sondage relativement étendu fut réalisé à 53 mètres de la tour vers la place Briand, à l'occasion d'une fouille entreprise en janvier-février 1990 (fig. 3, S3). Le mur a pu être observé, du côté de la ville, sur toute la hauteur subsistante (fig. 18). On constate que le parement intérieur est constitué d'assises uniformes de briques rouges ( $0.27 \times 0.12 \times 0.06$  m), que la base entaille le gravier du substrat d'une trentaine de centimètres, et que le fruit du côté intérieur est égal à celui du côté extérieur, ce qui donne à l'ensemble le profil d'un trapèze isocèle bien équilibré.

Par ailleurs, la courtine est également observée vers l'ancienne *Landstrasse*, sur une hauteur de 2 m environ dans la propriété n° 8, rue du Châtelet (Xavier Feltz). La face arrière de l'ancienne caserne des pompiers surmonte le bas du rempart, épais à cet endroit de 87 cm. Une coupe transversale du mur est devenue apparente lors des travaux de démolition de l'automne 1988 (fig. 19). On y voit que le mur, bâti en brique, s'amincit légèrement à mesure qu'on s'élève.

De tels remparts en brique, s'amincissant vers le haut, cela jusqu'au niveau du chemin de ronde, se

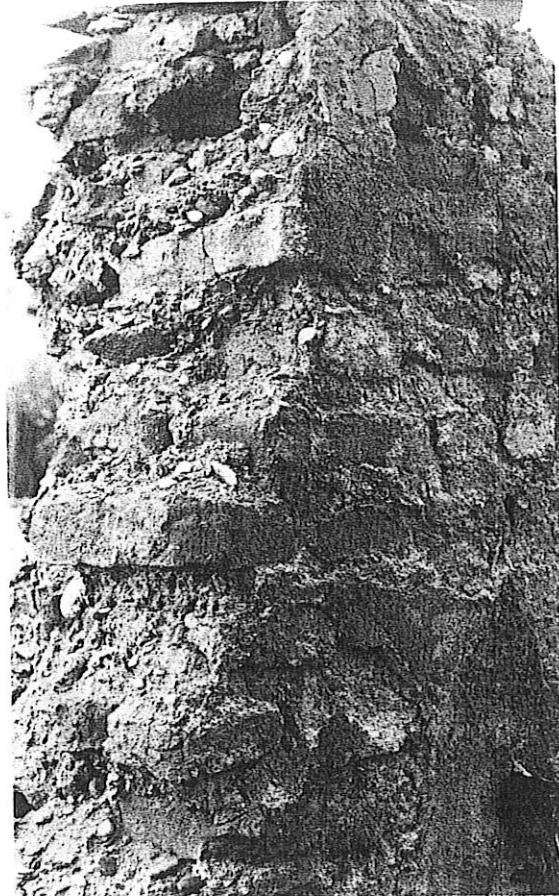


Fig. 17 - Rempart à 10 m au sud de la tour. Détail de la maçonnerie en briques à joints épais, conservée au-dessus du sol (XIV<sup>e</sup> siècle).

rencontrent à Strasbourg: par exemple à la courtine derrière l'église Sainte-Madeleine (mur de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, rehaussé en 1370); la même inclinaison s'observe encore à la faussebraie de la caserne Barbade (1475) (20).

## 5. LE FOSSE

La dénivellation correspondant à l'ancien fossé ne s'observe plus que dans une étroite parcelle le long de la rue du Petit Rempart, à côté de la maison n° 9A (fig. 20). Cette parcelle fait partie de l'ancienne propriété Rohmer. Entre le sol de ce restant de fossé, et le sol au-delà du rempart, côté ville, la dénivellation était encore en 1988 de 0.70 m. Plus au sud-est, les vestiges du fossé ont été comblés (au début du XX<sup>e</sup> siècle ?), pour créer la place Briand, et pour construire la maison n° 9A (21).

Les deux sondages réalisés en 1989 à l'extérieur de la muraille, dans le fossé du XIV<sup>e</sup> siècle, permettent les observations stratigraphiques suivantes:

Dans l'angle de la tour et du rempart, on constate deux niveaux de comblement:

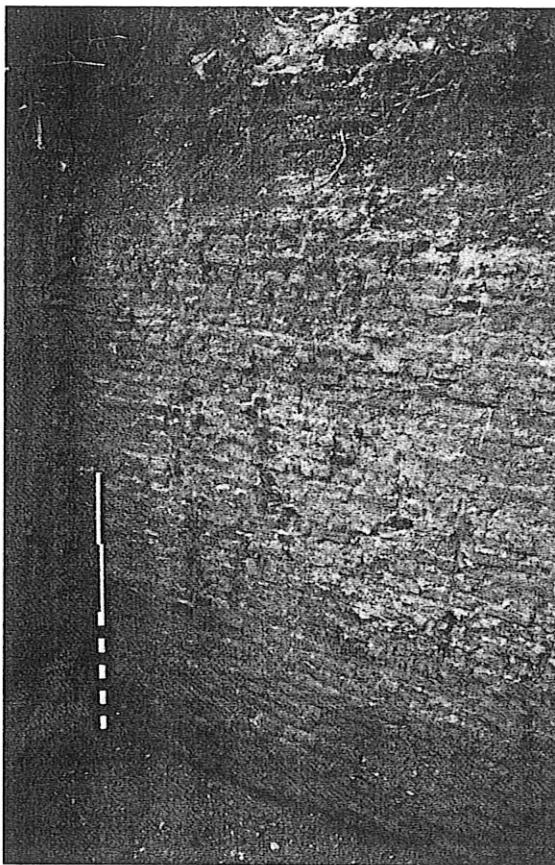


Fig. 18 - Segment de rempart dégagé durant les fouilles du printemps 1990, à 53 m au sud de la tour (fig. 3, S3). Parement du côté de la ville, en briques à joints épais.



Fig. 19 - Vestige du rempart près de l'angle ouest de l'ancienne "caserne des pompiers" (fig. 3, lettre E). Parement extérieur légèrement incliné. Hauteur de la partie ancienne: 1.75 m; épaisseur: 90 cm. La partie supérieure, plus mince, semble récente.

- a) de - 3.90 m à - 1.80 m, le remplissage de cette partie est très dur, compact et pauvre en mobilier. Il repose surtout sur le gravier du substrat;
- b) de - 1.80 m à la surface actuelle, la terre est meuble et riche en mobilier datable du XVI<sup>e</sup> siècle et début du XVII<sup>e</sup> siècle (22): vase à tige soufflée



Fig. 20 - Parcelle de jardin dans l'ancien fossé, et segment du rempart. Ancienne propriété Rohmer, à côté de la maison n° 9A, rue du Petit Rempart (voir fig. 3, lettre F).

et décorée d'un motif s'inspirant du muffle du lion (fig. 23), verre à pastilles, fermoir de laiton argenté, peut-être celui d'un livre ou d'un habit (fig. 24), pieds de vases tripodes (fig. 29).

Passons au second sondage, réalisé à environ neuf mètres de la tour, vers la place Briand. La stratigraphie est ici plus variée (fig. 21-22):

- a) de - 3.60 m à - 2.70 m: gravier et sable;
- b) de - 2.70 m à - 2.60 m: couche de terre brun clair incluant des éclats de brique provenant de retailles au temps de la construction;
- c) de - 2.60 m à - 2.20 m: terre brune correspondant à la sédimentation naturelle de la phase de fonctionnement. Quelques tessons et un vase reconstituables (XVI<sup>e</sup>, début du XVII<sup>e</sup> siècle) y ont été découverts (fig. 31 à 33).
- d) de - 2.20 m à la surface actuelle, mélange homogène de terre limoneuse et de gravier, datant de la période de destruction (après 1650).

On retiendra qu'aucun de ces sondages ne révèle la moindre trace de présence d'eau dans le fossé. Les fortifications du XIV<sup>e</sup> siècle comportaient-elles, à cet endroit, un fossé sec?

## 6. L'AIRE DEVANT LA TOUR, A L'INTERIEUR DE L'ENCEINTE

En 1988, des décapages manuels conduisirent à la découverte d'un puits (fig. 3 et 34) et d'un ancien

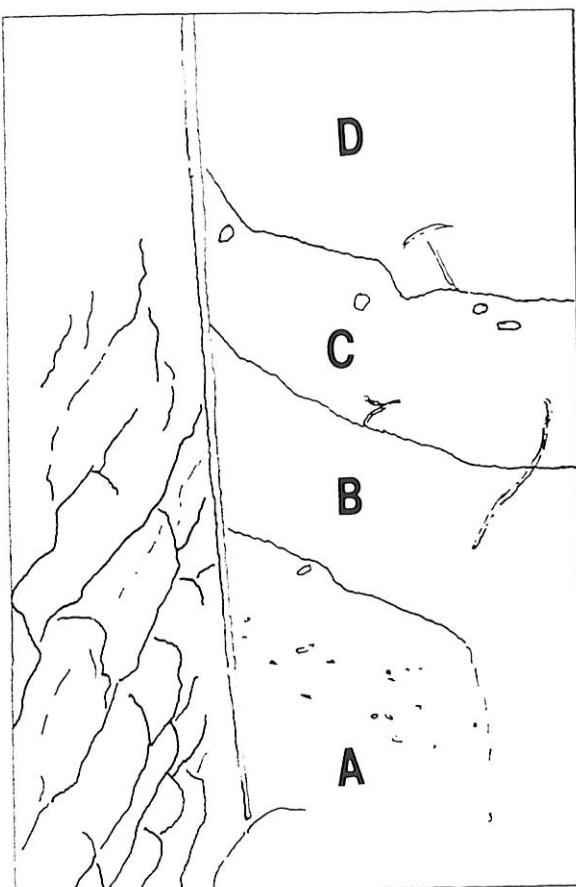


Fig. 21-22 - Stratigraphie du fossé, au pied du rempart, à 9 m de la tour:

- A: ancienne tranchée de fondation
- B: phase de construction du rempart, avec retailles de briques. XIV<sup>e</sup> siècle
- C: phase de fonctionnement. XIV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle
- D: comblement, après 1650

chemin pavé de galets, à rigole médiane. Ces structures forment un système complexe qui n'est pas entièrement élucidé. Tout porte à croire que le chemin reliait différentes dépendances au puits. A l'approche du puits, le chemin se divise en deux bras: dans la fourche ainsi constituée, est aménagé un bassin aux parois de galets: celui-ci était peut-être destiné à décanter les eaux pluviales avant de les rejeter dans le puits (fig. 37). Sur ce même chemin, à l'intersection des segments est-ouest et nord-sud, sont aménagés deux puisards cuvelés de 0.60 m de diamètre et 0.50 m de profondeur: le bois a pourri et disparu, les cercles de fer ont laissé des marques bien visibles sur les bords (fig. 37).

La datation de cet ensemble est délicate. La terre qui le recouvre contient des tessons du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle, de même qu'une monnaie de l'époque révolutionnaire (an VIII): le remblaiement daterait donc du début du XIX<sup>e</sup> siècle. La période de fonctionnement est antérieure à 1800, avec, pour l'aménagement de l'ensemble, une période préférentielle: celle immédiatement consécutive au démantèlement des fortifications après

1650 en plusieurs endroits, ce dispositif est d'ailleurs recoupé par des constructions plus récentes. On peut également supposer que le chemin a été aménagé autour d'un puits préexistant (23) dont la présence non loin d'une tour de défense se justifie amplement par les besoins en eau de la troupe.

## 7. LES ENVIRONS DE LA TOUR AUX XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> SIECLES

Plusieurs documents d'archives permettent de se représenter les environs de l'ancienne tour d'enceinte peu avant son arasement. En 1779, elle s'élevait au fond d'une propriété considérable, appartenant au sieur Andlauer, greffier du bailliage. La description des fortifications cite en effet à proximité immédiate une grange et le pignon d'une cave lui appartenant (24). Ce document révèle qu'à cette époque n'existe pas encore le grand immeuble en équerre, connu aujourd'hui sous le nom d'*ancienne caserne des pompiers*. En 1779, les héritiers d'Antoine Andlauer cédèrent la propriété à Anne-Marie Rey, épouse de Pierre Solliet, négociant à Benfeld (25).

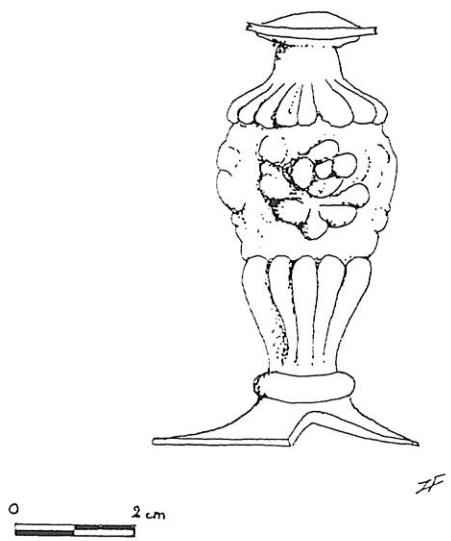


Fig. 23 - Pied et tige d'un verre: la tige soufflée possède une ornementation de style Renaissance.

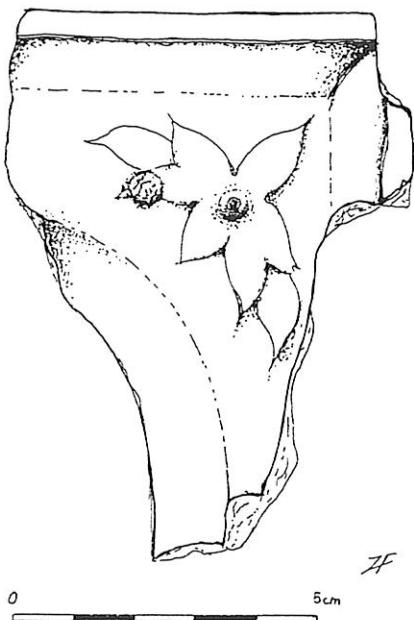


Fig. 24 - Angle d'un carreau de poêle avec décor végétal, faïence vernissée verte.

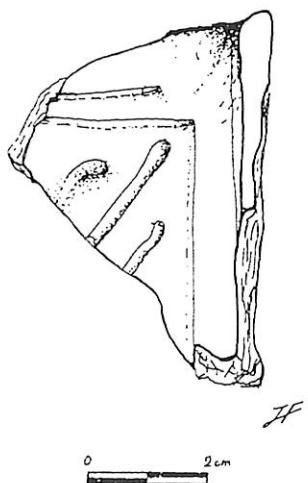


Fig. 25 - Angle de carreau de poêle, terre cuite non vernissée.

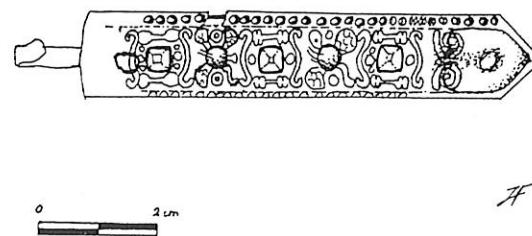


Fig. 26 - Fermoir de livre ou d'habit, laiton argenté.

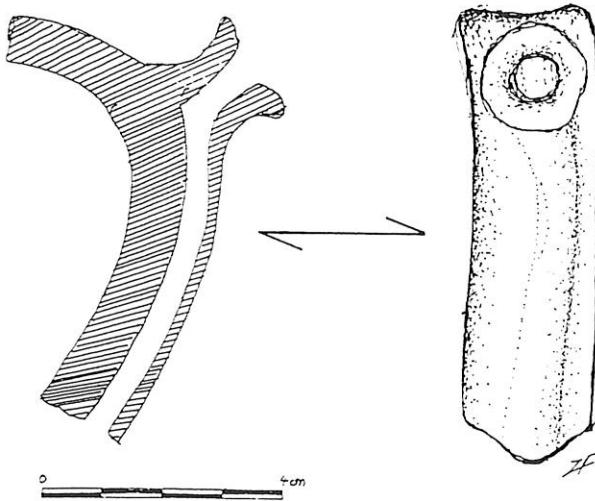


Fig. 28 - Anse de vase (anse creuse).

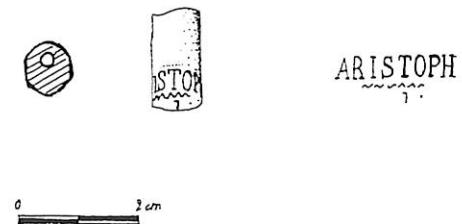


Fig. 27 - Fragment de tuyau de pipe (terre cuite blanche ?), avec inscription.

Provenance des fragments: ancien fossé, à l'angle de la tour et du rempart (fig. 23 à 26, 28); remblaiement de la cour aux chemins pavés (fig. 27). - Datation: XVI<sup>e</sup> - début du XVII<sup>e</sup> siècle. - Dessins Jean-François Aubry.

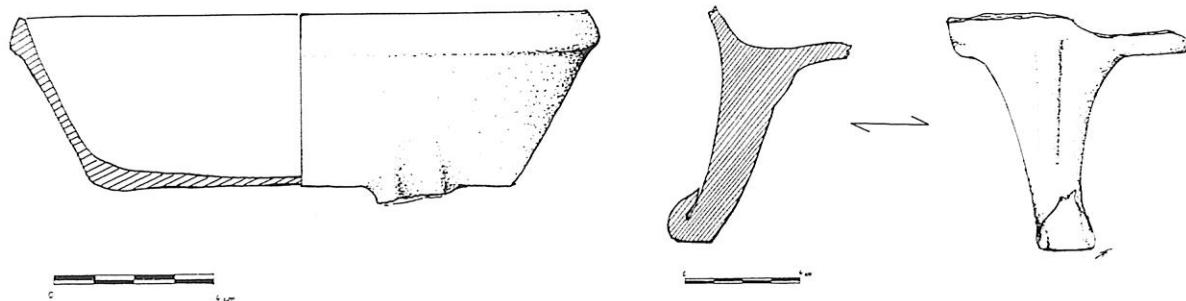


Fig. 29 et 30 - Vase tripode, et pied d'un vase tripode.

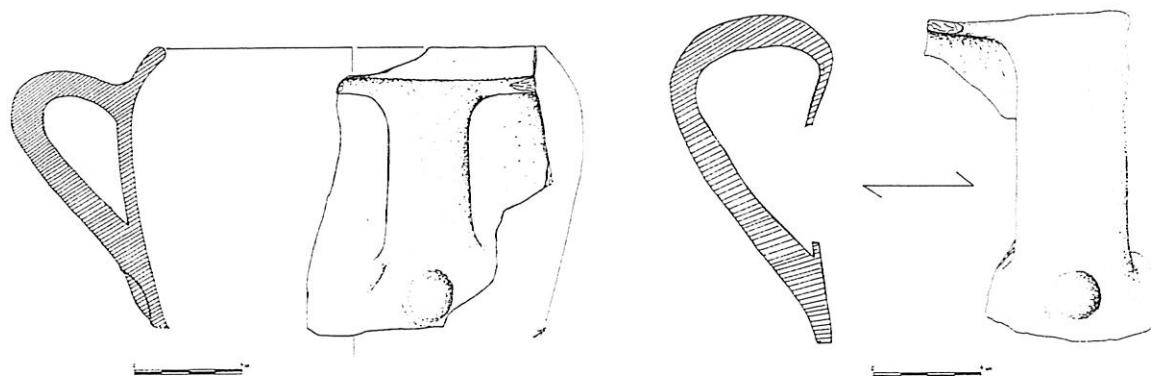


Fig. 32 et 33 - Anse de vase, et fragment d'un vase pourvu d'une anse.

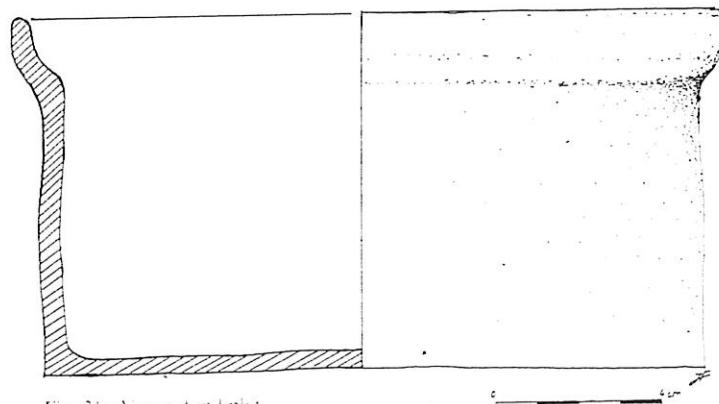


Fig. 31 - Vase à fond plat.

Provenance des fragments: ancien fossé, à l'angle de la tour et du rempart (fig. 29-30); ancien fossé, à 9 m au sud de la tour (fig. 31 à 33). - Datation: XVI<sup>e</sup> - début du XVII<sup>e</sup> siècle. - Dessins Jean-François Aubry.



Fig. 34 - Puits aux parois appareillées à sec. XVII<sup>e</sup> siècle ? Emplacement: voir fig. 3, lettre P.

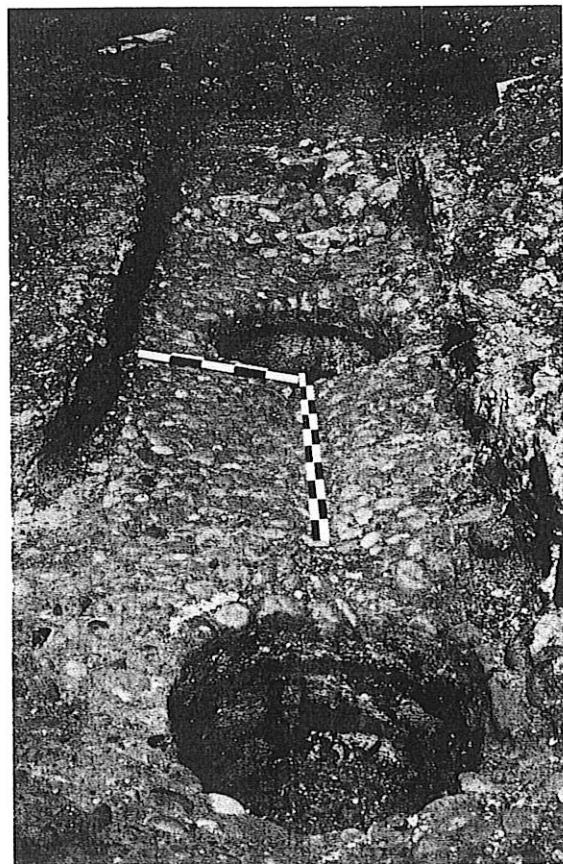


Fig. 35 - Le chemin pavé de galets, branche nord-est, avec rigole centrale et deux puisarts. Vue vers le nord-est. A l'avant-plan, sur la gauche, départ de l'autre branche du chemin, conduisant au puits.

Le bâtiment en équerre fut sans doute élevé peu après, vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, à en juger par la forme des fenêtres (26). En l'an IX (1801), Pierre Solliet, "fabricant de tabac à Benfeld", demanda que l'autorité municipale lui permit de "bâtir sur le mur de la ville, depuis sa fabrique jusqu'à la tour dite Hexenthurm que renferme son jardin, sur la longueur de 59 pieds de France, aux offres d'entretenir ledit mur en bon état". Le maire, "considérant que les murs de la ville ont de tous temps été entretenus et réparés avec grands frais, en compte d'icelle, et qu'en autorisant le pétitionnaire à bâti sur iceluy il ne résulte aucun tort à la commune vu que ledit mur exige réparation", permit au sieur Solliet de construire contre l'enceinte (27). L'emplacement choisi, large de 59 pieds (environ 19 m), ne peut être que le segment de mur entre la tour et le bâtiment en équerre, qui renfermait apparemment la fabrique. Mais la construction que projetait le sieur Solliet ne fut sans doute pas réalisée. On ne la

trouve pas sur le plan cadastral de 1839. L'ancien Hexenturm y figure comme appartenant à une vaste parcelle, une cour semble-t-il, que des communs bordaient sur deux côtés (fig. 36). En 1988-89 disparurent les hangars qui s'élevaient sur la face sud-ouest de la cour Rohmer. Ces constructions, d'après l'aspect des encadrements en pierre des portes, ne dataient que du XIX<sup>e</sup> siècle.

Une opération immobilière (28) est prévue sur l'emplacement des propriétés Schloegel et Rohmer. Un immeuble serait directement juxtaposé à l'ancien Hexenturm et aux vestiges du rempart médiéval, dont une partie devrait laisser place aux nouvelles fondations. Cet immeuble masquerait le Châtelet et la monumentale maison en équerre du XVIII<sup>e</sup> siècle. On souhaiterait volontiers que soit adoptée une solution différente, qui préserveraît mieux cette partie de la ville, au caractère ancien point trop modifié jusqu'à présent.

\* \* \*

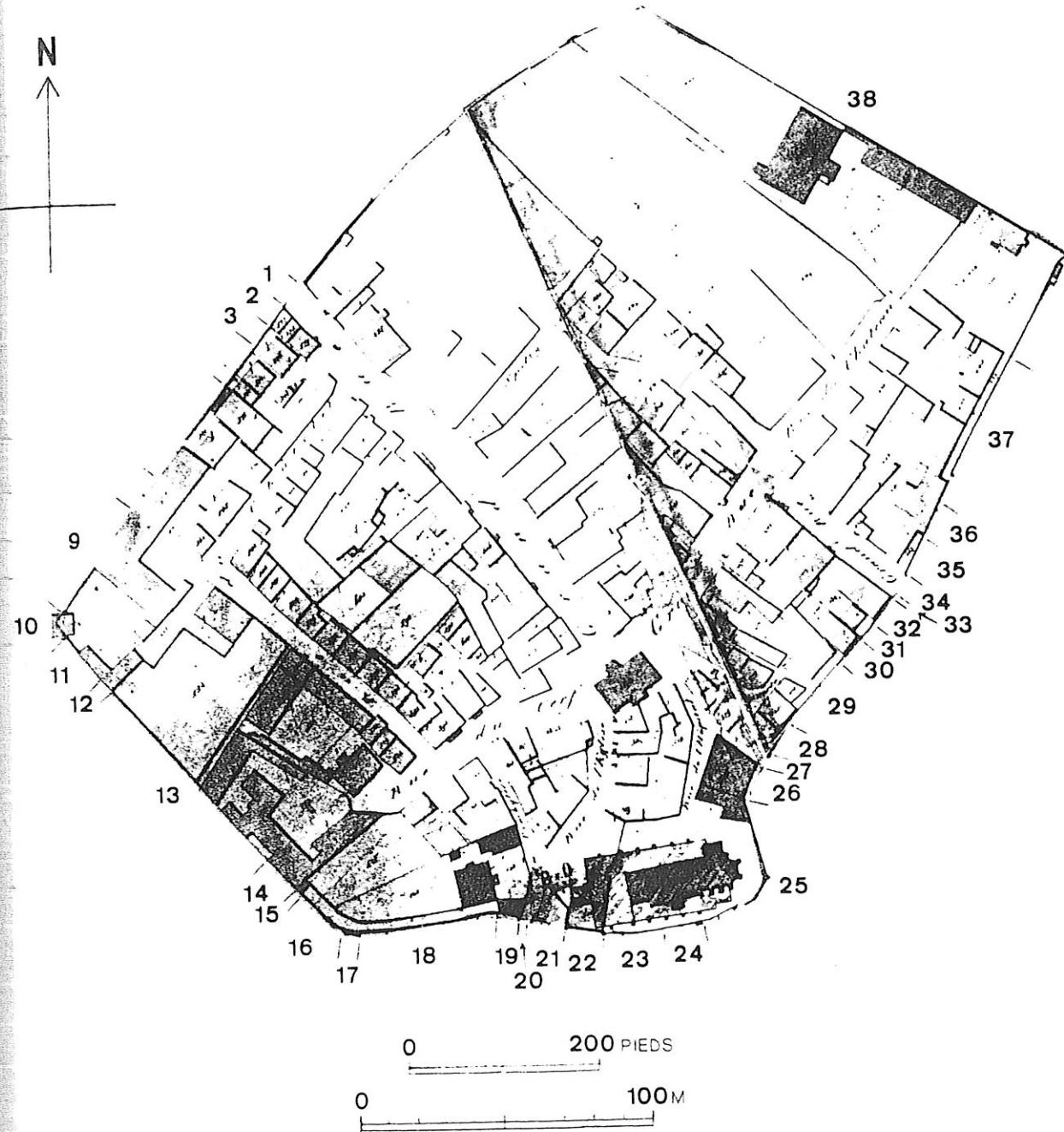


Fig. 36 - Plan cadastral de Benfeld, 1839, conservé à l'hôtel de ville (photo Inventaire général. (C) SPADEM). Les numéros correspondent à ceux de la description de 1779, reproduite en annexe.

## ANNEXE

### Les fortifications médiévales de Benfeld en 1779 (Archives communales de Sélestat, EE 1)

L'an 1779, le 17<sup>e</sup> jour du mois d'août, nous françois antoine andlauer lieutenant bailli du baillage de Benfeld faisant les fonctions pour M. Hoffmann bailli du département, en son absence, nous sommes transporté en cette ditte ville de Benfeld, pour, en exécution des ordres de Monseigneur le Prince de Montbarey, et de la lettre adressée à mon dit sieur Hoffmann, de la part de monseigneur l'intendant en date des 15 avril et 22 may dernier, pour procéder à la reconnaissance de la situation actuelle des murs d'enceinte, fossés, etc. et constater l'état actuel de leurs dégradations, empiètement, comblement etc. et nous ayant fait accompagner par le sieur Dominique Lang Ehrhard Bourguemaitre régent de la ditte ville, auquel nous aurions communiqué les dites ordres, iceluy nous auroit fait observer qu'en l'année 1650, les fortifications ont été rasées et les fossés comblés, et depuis les dits remparts et fossés, convertys en jardin.

Par une transaction faite entre la ville et monseigneur le Cardinal, seigneur territorial en la ditte ville, il a été stipulé que les tours et murs, qui subsistent, seroient à la charge et entretien de la ville.

Ce fait avons procédé à la ditte opération et reconnu ce qu'il en suit:  
Savoir (\*)

N <sup>o</sup> 1 Premièrement la porte appelée Oberthor est une tour carée, forte élevée, voûtée avec deux cintres de pierre de taille, deux ventaux, et une coulisse pour une herse, au dessus sont les prisons de l'évêque, cette porte a de longueur . . . . .	24 pieds
N <sup>o</sup> 2 La maison de jean Schmitt, dont le pignon est construit sur le mur, a deux croisées par permission du magistrat, depuis un tems immémorial, et paye une rente foncière à la ville de 10 s. par an, le dit pignon a de longueur . . . . .	25 pieds
N <sup>o</sup> 3 Partie du mur non occupé et dégradé, sur sa hauteur 13 pieds et sur sa largeur . . . . .	24 pieds
En dehors de la ville contre ledit mur, une maison et des hangards sur la longueur de 60 pieds appartenants à jean George Riegert.	
N <sup>o</sup> 4 Le pignon de l'écurie dudit george Riegert, posé sur le mur depuis environ huit ans, par permission du magistrat, à charge d'entretenir le mur, a de longueur . . . . .	15 pieds
N <sup>o</sup> 5 Partie du mur non occupé et dégradé a sur sa hauteur 10 pieds et sur sa largeur cy . . . . .	18 pieds
N <sup>o</sup> 6 Le pignon de la maison du sieur Domis posé dessus le mur, d'un tems immémorial sur sa longueur . . . . .	20 pieds
N <sup>o</sup> 7 Partie du mur non occupée et dégradée, a sur sa hauteur 13 pieds et sur sa largeur . . . . .	180 pieds
N <sup>o</sup> 8 La toiture de la grange, et écurie, du sieur andlauer, greffier du baillage, posé dessus le mur de la ville, depuis environ 30 ans par permission du magistrat, avec une porte de sortie, sans permission, le dit toit a de longueur . . . . .	40 pieds
N <sup>o</sup> 9 Partie du mur non occupé et dégradé, a sur sa hauteur 17 pieds et sur sa largeur . . . . .	130 pieds
N <sup>o</sup> 10 Une tour carrée forte élevée et vuide en dedans, dont le tour est de . . . . .	44 pieds
N <sup>o</sup> 11 Partie du mur non occupée et dégradée, a sur sa hauteur 15 pieds et sur sa longueur . . . . .	40 pieds
N <sup>o</sup> 12 Le pignon d'une cave, appartenant audit sieur andlauer, construit depuis un tems immémorial, a de longueur . . . . .	18 pieds
N <sup>o</sup> 13 Partie du mur non occupé et dégradé, a sur sa hauteur 12 pieds et sur sa longueur . . . . .	258 pieds
N <sup>o</sup> 14 Le toit de la grange appartenante à la veuve houssemann, construit depuis environ 30 ans, sur le mur, à charge de l'entretenir, avec une porte de sortie, sur la longueur de . . . . .	40 pieds
N <sup>o</sup> 15 Une petite maison avec une croisée, batie dessus le mur depuis environ 30 ans par permission du magistrat, appartenant à M. le Recteur de cette ville, sur sa longueur de . . . . .	9 pieds
N <sup>o</sup> 16 Partie du mur non occupé et dégradé, a sur sa hauteur 13 pieds et sur sa longueur . . . . .	61 pieds
N <sup>o</sup> 17 Une tour carée, fort dégradée, sur une longueur de . . . . .	20 pieds
N <sup>o</sup> 18 Partie du mur non occupé et dégradé a sur sa hauteur 13 pieds et sur sa largeur . . . . .	150 pieds
N <sup>o</sup> 19 Une maison appartenant à M. le Recteur, rebâtie depuis environ 30 ans par permission du magistrat a de longueur . . . . .	20 pieds
N <sup>o</sup> 20 La porte appelée mühlthor, est un simple cintre, sans ventaux, a de largeur . . . . .	9 pieds
N <sup>o</sup> 21 La maison de jean Danicher avec une porte de sortie, et six croisées dont 3 au rez-de-chaussée, plus un petit appentys en dehors de la ville et contre le mur, le tout batty d'un tems immémorial, sans preuve de permission sur sa longueur de . . . . .	37 pieds

N° 22 La maison d'école, avec six croisées dont deux au rez-de-chaussée, appartenant à la ville, batie sur le dit mur, a de longueur . . . . .	39 pieds
N° 23 Partie du mur, non occupé, en bon état, sur la hauteur de 19 pieds, ayant de longueur . . . . .	65 pieds
N° 24 La grange et écurie appartenante à jacques Eckenbrecht, batie dans le fossé, contre le mur de la ville, par permission du magistrat à charge d'entretien, sur une longueur de . . . . .	42 pieds
N° 25 Partie du mur non occupé, en bon état, sur la hauteur de 20 pieds et de longueur de . . . . .	187 pieds
N° 26 L'hôpital de la ville, ayant 9 croisées de face, baty dessus le mur depuis un tems immémorial, sur la longueur de . . . . .	35 pieds
N° 27 Partie du mur en bon état, sur la hauteur de 20 pieds, contre lequel il y a une latrine publique, sur la longueur de . . . . .	15 pieds
N° 28 Deux maisons, l'une dans le fossé contre et sur le mur, ayant une porte percée dans le mur de la ville, appartenante à jean Loose, batie depuis un tems immémoriale sous une rente foncière de 20 sols par an et celle de Baltasard Thoman, ayant 3 croisées, batie depuis un an par permission du magistrat, ayant ensemble la longueur cy . . . . .	37 pieds
N° 29 Partie du mur non occupé en bon état sur la hauteur de 20 pieds a de longueur . . . . .	80 pieds
N° 30 Le pignon d'une maison appartenant à la ville, ayant deux croisées, batie dessus le mur, depuis un tems immémorial sur la longueur de . . . . .	30 pieds
N° 31 Partie du mur non occupé, en bon état, sur la hauteur de 20 pieds, et de longueur de . . . . .	20 pieds
N° 32 Le pignon de la maison de simon nagert, batie depuis un tems immémoriale, ne sachant pare quelle permission, sur sa longueur . . . . .	30 pieds
N° 33 Partie du mur non occupé, en bon état, sur sa hauteur de 20 pieds et de longueur . . . . .	6 pieds
N° 34 La porte appelée Niderthor, est une tour carrée, voûtée avec deux cintres de pierre de taille, sans ventaux. Cette tour est très élevée, et vaccante, a de largeur . . . . .	24 pieds
N° 35 Partie du mur non occupé, en bon état, sur sa hauteur de 20 pieds et de longueur . . . . .	40 pieds
N° 36 La maison de Laurent Kieffer, ayant 4 croisées et une latrine, batisse dessus le mur, de toutes anciennetés et sans titre, de longueur . . . . .	38 pieds
N° 37 Partie du mur non occupé et dégradé, sur sa hauteur 9 pieds et sur sa longueur . . . . .	170 pieds
N° 38 Le château, et dépendances, de Monseigneur le Cardinal, avec deux petites portes de sortie, sur la campagne se terminant à la porte n° 1, a de circuit cy . . . . .	1170 pieds

De tout quoi avons dressé le présent procès verbal à Benfeld le 17<sup>e</sup> aoust 1779. Signé H. Lang Ehrhard, Eschenbach (?), Andlauer.

Copie conforme à l'original envoyé au directeur le 24 septembre 1779,

Tavernat.

(\*) Les numéros correspondent à ceux portés sur le plan ci-joint, fig. 36. Les longueurs sont exprimées en pieds du roi (1 pied du roi = 0.3248 m).

#### NOTES

1. Cette menuiserie, qui employait environ vingt ouvriers, a cessé son activité en 1976. Nous remercions ici Mme Schloegel pour le bon accueil qu'elle a bien voulu nous réservé en 1987.
2. Équipe composée d'Etienne Hamm, responsable du chantier, Jean-Marc Gelain, Claude Muckensturm, Gérard Wetterwald.
3. E. Dischert. *Die Festung Benfeld*, s.l.n.d. (Benfeld, 1936), p. 7 et 176-178, qui indique également la désignation de *Gefangeneturm*.
4. Ibid., p. 176. Sur ce terme, voir F.J. Himly. *Dictionnaire ancien alsacien-français*. Strasbourg, 1983, p. 47.
5. J.-Ph. Meyer. "Les fortifications bastionnées de la ville de Benfeld d'après les plans anciens", dans *Annuaire de la Société d'Histoire des Quatre Cantons*, t. 4, 1986, fig. 3 p. 47.
6. J.D. Schoepflin. *Alsacia illustrata*, t. II. Mannheim, 1761, pl. h.t.: gravure intitulée "Benfelda nova".
7. Sélestat, archives communales, EE1. "Mémoire sur les petites villes, bourgs, villages et châteaux fermés ou entourés d'un fossé dépendans du district de Sélestat", s.d. La date ressort de l'indication selon laquelle le couvent des Augustins de Ribeauvillé était en cours de reconstruction, donc vers 1776-1779; voir Cl. Muller. *Les Ordres Mendians en Alsace au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Haguenau, 1984, p. 29.
8. Sélestat, archives communales, EE1, rapport du 17 aout 1779, par François Antoine Andlauer, lieutenant, bailli du bailliage de Benfeld. Voir notre annexe.
9. Benfeld, archives communales, M-1-197, arrêté du sous-préfet de l'arrondissement de Barr, 28 prairial an 8, qui reprend le texte de l'arrêté préfectoral. Nous remercions ici Mlle J. Roeker, auteur du classement des archives de Benfeld, qui nous a très obligeamment signalé ce document, et communiqué une photocopie.
10. Ainsi dans l'expression "Es wohne Lit em Hexenturm", que nous avons pu entendre.
11. Les embrasures de tir seraient, selon un ancien occupant de la maison (1987), le départ de souterrains conduisant l'un à l'extérieur de la forteresse, l'autre dans la cave du presbytère. Cette information est à rapprocher des nombreux autres récits relatifs à des souterrains, qu'on peut recueillir à Benfeld. M. Pierre Rohmer écrit dans une lettre à E. Hamm, du 2.3.1989: "Vers le garage et hangar (partie ouest de la propriété Rohmer, démolis en 1988) mon oncle Paul Rohmer avait trouvé (avant 1938) un souterrain qui semblait aller de l'actuelle Caisse d'Epargne au Hexenturm".
12. Le niveau 0 se situe à 1.35 m sous le ressaut qui, à l'extérieur du Hexenturm, sépare la maçonnerie de la cave, et les étages d'habitation (fig. 10). Ce ressaut se trouve à l'altitude 162.24 m NGF selon les relevés de Mme Waton, de la Direction des Antiquités historiques.
13. E. Dischert, ouvr. cité, p. 7.; tour visible depuis la propriété de M. Mayer, n° 2, place Briand.
14. E. Dischert, p. 7-8; J.-Ph. Meyer. "Les fortifications...", art. cité, p. 49.

15. F.-J. Himly. *Atlas des villes médiévales d'Alsace*. Strasbourg. 1970.
16. *Châteaux et Guerriers de l'Alsace Médiévale*. Strasbourg. 1975. p. 355 et fig. p. 356.
17. J.-J. Schwien. "Les fortifications de Strasbourg. Etude comparative des courtines du XIII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle", étude obligeamment communiquée avant publication, à paraître dans *Congrès des Sociétés savantes*, 1988, fig. 4. Voir aussi J.-J. Klein-J.-J. Schwien dans *Vivre au Moyen Âge*, catal. d'expo. Strasbourg, 1990, fig. p. 28.
18. J.D. Schoepflin, *L'Alsace illustrée*, trad. Ravenet. Mulhouse. 1849-1852. t. IV. p. 353; F.-J. Himly. *Atlas...* ouvr. cité. p. 13.
19. A cet endroit, le sol extérieur à l'ouest du mur se situe à 160,40 m NGF; le mur est conservé jusqu'à la hauteur de 160,22 m NGF (relevés de Mme Waton).
20. J.-J. Schwien, art. cité, fig. 5 et 7.
21. Lettre de M. Pierre Rohmer. 2.3.1989.
22. Selon Mme Waton, de la Direction des Antiquités historiques, le puits daterait du XVII<sup>e</sup> siècle, d'après les dimensions des briques du parement.
23. Eléments de comparaison: voir J.-P. Rieb, J. Burnouf. C. Lamboty, J. Wilhelm, R. Kill, J. Maire, art. "Vie matérielle" dans *Encyclopédie de l'Alsace*, t. 12. Strasbourg, 1986.
24. Rapport cité ci-dessus, note 8 (voir annexe).
25. Cession mentionnée dans un acte notarié du 3 juillet 1867, passé par-devant le notaire Chable, Benfeld. Nous remercions ici M. Xavier Feltz, de Benfeld, qui nous a obligeamment communiqué ce document.
26. L'attribution à l'année 1620 (E. Dischert, *Die Festung Benfeld*, ouvr. cité, p. 179) n'est pas vraisemblable. M. Pierre Rohmer indique (lettre du 17.3.1989) que la porte "surmontée d'une pierre avec la date 1620" se trouvait à la face sud-est de la tourelle du pigeonnier (côté du Châtelet). E. Dischert, dans *Benfeld, grosse und kleine Geschichte*, Benfeld, 1987, p. 51 cite, sans fournir de source, une autre date (1709), à propos de l'aile sud-ouest de la "caserne".
27. Benfeld, archives communales, D-I-10 (3), registre des séances du conseil général (= conseil municipal), p. 117. 25 nivôse an 9 (= 15 janvier 1801).
28. Article dans les *Dernières Nouvelles d'Alsace*, éd. de Sélestat, 10 déc. 1989.

Illustrations: sauf indication contraire, relevés et photos réalisés par les auteurs.

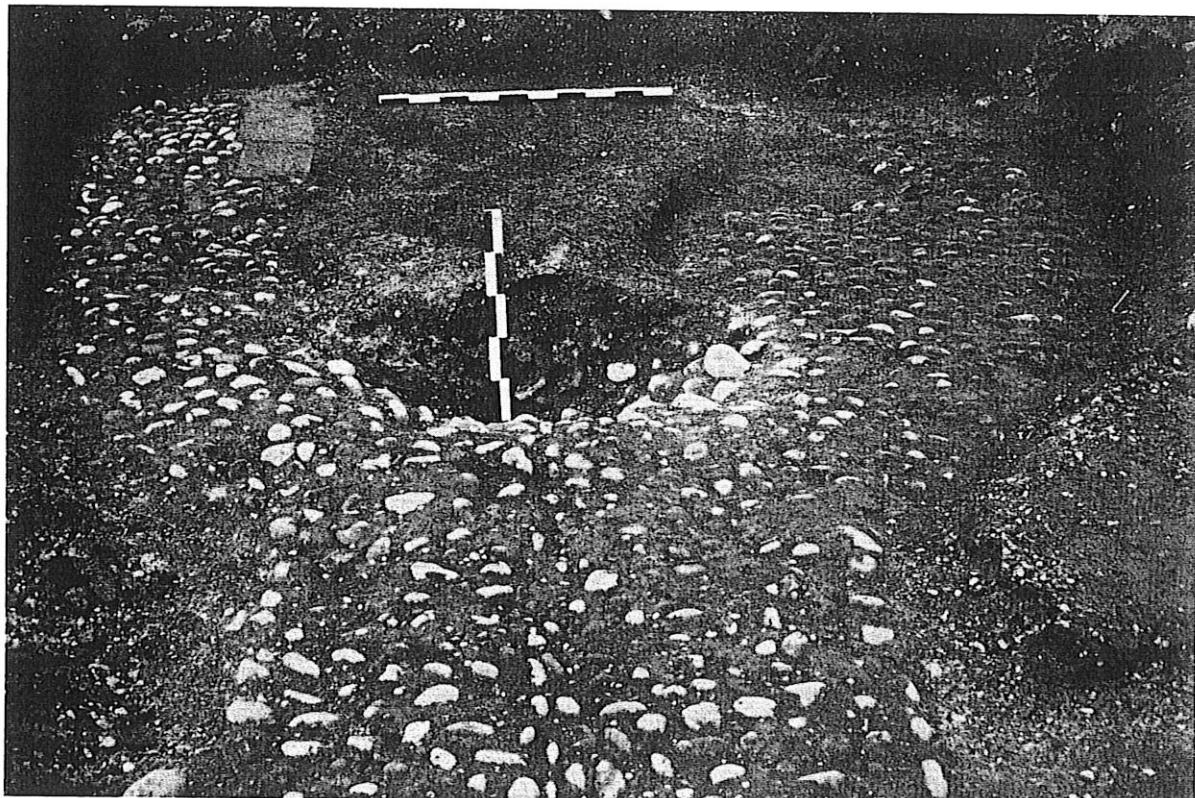


Fig. 37 - Le chemin pavé, à l'approche du puits, se divise en deux bras. Système de décantation dans la fourche. Vue vers le nord-ouest (voir fig. 3).